

## AVANT-PROPOS

*Philippe Hamman & Birte Wassenberg*

Cet ouvrage prend sa source dans une coopération que nous avons initiée à l'automne 2012 avec la Maison de l'Europe Strasbourg – Alsace (MESA)<sup>1</sup>, et tout spécialement Ulrich Bohner, qui en était le président. Il est juste de débiter par nos sincères remerciements à son endroit, lui qui a pris une part active aux contacts avec les « grands témoins » des coopérations transfrontalières et européennes en Alsace dont les propos forment la chair de nos analyses, qui a également accompagné, pour une part, le projet sur un plan matériel à travers la MESA, et enfin qui a fait montre d'une grande patience jusqu'à la finalisation du volume.

Cet opus a *de facto* un statut singulier à plus d'un titre, qui en fait aussi, à notre sens, l'originalité et la richesse. C'est ce dont nous voudrions convaincre le lecteur en préambule.

La première originalité consiste à proposer un exercice de pluridisciplinarité en actes, plutôt qu'en discours. Nous partons d'un même matériau – qu'on le nomme entretiens semi-directifs en sciences sociales ou archives orales en histoire – collecté *via* des interviews par un groupe d'étudiants de Sciences Po Strasbourg, formés et suivis à partir d'une grille que nous avons travaillée en commun. Nous en offrons une double analyse historique et sociologique, tout en restituant *in extenso* les propos tenus. Ceci permet au lecteur plusieurs niveaux de consultation : les témoignages en tant que tels, soit une parole précieuse de grands acteurs régionaux et des constructions de l'Europe, d'autant plus appréciable aujourd'hui car certains sont décédés depuis ; et l'analyse historique et/ou l'analyse sociologique pour qui s'y intéresse, voire – c'est notre souhait – qui souhaitera une mise en parallèle. Car si les deux regards sont distingués, y compris dans un souci pédagogique, c'est bien un projet commun qui a été mené de bout en bout.

La deuxième singularité touche précisément au processus de publication qui, du fait de contingences diverses que l'activité universitaire peut connaître, a été sensiblement décalé dans le temps par rapport à la conduite des entretiens, réalisés durant l'année 2012–2013. Il ne s'est pas agi d'un arrêt complet puisqu'il a fallu retranscrire toute cette riche matière et la mettre progressivement en forme, avant même de l'analyser. Mais il y a indéniablement un écart temporel qui s'est creusé. Quel sens alors à publier cet opus, au début de la décennie 2020 ? Cette question, nous nous la sommes posée, et avons rapidement convergé sur la valeur maintenue des témoignages engrangés, ainsi que des premières pistes d'analyse que nous avons progressivement dégagées. C'est pourquoi nous avons repris et finalisé l'ouvrage durant l'été 2020, à travers une relecture complète des témoignages, et mené à terme la rédaction des chapitres analytiques. Nous l'avons fait à l'aune

1 <http://www.mesa-strasbourg.eu/>

d'une actualité qui ne fait que renforcer la portée des paroles recueillies voilà plusieurs années, si l'on veut bien accepter qu'il s'agit, à chaque fois, de points de vue situés sur le monde social, d'une expérience délivrée dans sa subjectivité et dont le domaine de validité renvoie à ce que la personne a vécu au fil de sa trajectoire et vit au moment où elle s'exprime. Il ne s'agit donc aucunement de « plaquer » un cadre de compréhension qui serait celui de l'Europe en 2020, mais de s'imprégner de l'épaisseur du social qui ressort des témoignages exprimés en 2012–2013 et dont l'éclairage peut informer l'historien comme le sociologue, en particulier sur la moyenne durée, mais aussi sur la permanence ou non de ce qui peut faire actualité, consensus ou polémique, vis-à-vis des dynamiques européennes et transfrontalières vues d'Alsace.

Là réside peut-être un troisième intérêt de notre démarche : que peut nous apprendre aujourd'hui un recueil de témoignages conduit en 2012–2013, dans un contexte qui était déjà celui d'une « crise » de l'Europe – à la fois espace européen et organisations européennes –, aux incarnations qui se sont multipliées depuis. En effet, lorsque les interviewés s'expriment, on se situe après l'irruption de la crise financière puis économique mondiale de 2007–2008 et dans une configuration marquée par les conséquences de la « crise de la dette » dans la zone Euro, en particulier en 2010–2011 la crise de la dette publique grecque, qui va sensiblement occuper les esprits jusqu'en 2013. Par la suite, et sur toute une diversité de plans, se sont accrus les défis posés aux instances, aux décideurs et aux citoyens de l'Europe : crise migratoire et de l'espace Schengen en 2015, avec la problématique du *rebordering* ; impacts des attaques terroristes récurrentes connues dans de nombreux pays européens, toujours à rebonds bien après le 11 septembre 2001 ; montée de plus en plus visible de l'euroscpticisme sous différentes formes, des partis anti-européens – y compris s'ancrant au sein du Parlement européen – à des gouvernements membres de l'Union européenne (UE) mais affirmant une politique en rupture avec celle de l'UE ou sélective par rapport aux valeurs étendards de cette dernière – à l'instar du Premier ministre de la Hongrie, Viktor Orbán, en place depuis 2010 ; ou encore, depuis 2016, crise du *Brexit*, suite à la dénonciation du traité sur l'UE par le référendum britannique du 23 juin 2016, conduisant au retrait du Royaume-Uni de l'UE le 31 janvier 2020. Comment resituer tout cela sur des échelles de temporalités et d'espaces différentes, et quel avenir pour le projet européen ? Les témoignages d'acteurs rassemblés et analysés dans ce livre peuvent, modestement mais de façon incarnée, y apporter une pierre.

Nous laissons à présent le lecteur entrer dans ces histoires, et nous efforçons de l'y accompagner...

## MISE EN PERSPECTIVE

*Stéphane Grimaldi*

L'Europe politique est une idée neuve. Mais elle est aussi le fruit d'une construction lente. Celle d'un continent qui puise ses racines culturelles et morales dans plusieurs histoires très anciennes qui se conjuguent ; celle des religions chrétiennes, celle des conquêtes, celle des empires, celle du commerce et des échanges qui n'ont cessé de l'animer et de la faire prospérer depuis des siècles et bien sûr, celle des guerres.

C'est particulièrement celle des guerres du XXe siècle qui retiendra mon attention. Il y a toutes sortes de guerres, civiles, ethniques, impérialistes, d'anéantissement, de frontières. Il y a même des « guerres justes ».

En 1945, les Européens se retrouvent ruinés et sidérés par la dévastation générale produite par leurs deux guerres, continentales puis mondiales, pratiquement consécutives. Après un demi-siècle et pratiquement neuf ans de guerre totale, une volonté occidentale émerge enfin, qui pour la première fois semble faire fi des nationalismes : la volonté d'une paix et d'une prospérité commune dont le socle sera un modèle démocratique commun et la réaffirmation de l'universalité des droits de l'Homme.

Mais voilà, il a fallu que peu ou prou nous provoquions deux guerres mondiales, comme il a fallu un affaiblissement moral, économique, démographique et bien sûr politique pour qu'enfin nous comprenions l'ardente aspiration des peuples à la paix. C'est au moment sans doute le plus chaotique et tragique de notre histoire moderne que nous avons donc enfin compris que, sans cette paix providentielle, l'Europe, encerclée par deux grandes puissances politiques et militaires qu'étaient les États-Unis et l'URSS, perdrait sa suprématie déjà largement entamée.

C'est bien en effet dans les décombres de nos villes, dans la dévastation de nos campagnes et dans la détresse de ces millions d'Européens endeuillés, déportés, déplacés, bombardés, que l'ardente obligation européenne est véritablement née, comme si nous ne pouvions être Européens sans ce crime préalable majeur que constituent les deux grandes guerres du XXe siècle.

Plus encore, la sidération provoquée par l'extermination de six millions de Juifs européens ou soviétiques dont 1,4 million d'enfants, et qui a fait l'objet de complicités monstrueuses bien au-delà de la folie nazie, a tragiquement révélé au monde une barbarie européenne sans précédent à laquelle on a donné un nom nouveau : « génocide » (apparu en 1944 sous la plume de Raphaël Lemkin et défini en 1948 par l'ONU). L'Europe, qui était aux yeux du monde un continent éclairé, est alors entrée dans une autre histoire, celle de l'ignominie. Son statut moral, curieusement peu entaché jusque-là par ses guerres et conquêtes coloniales, a perdu de sa force et par là-même de sa légitimité à s'imposer politiquement.

Ce désastre humain et moral initié par le chaos mortifère de la guerre de 1914–18 (qui révèle la possibilité de la mort de masse mécanique à une échelle inédite) est celui d'une Europe nationaliste, revancharde et paradoxalement pacifique, au point d'accepter de laisser prospérer par abdications successives l'Allemagne nazie entre 1933 et 1939. La France et l'Angleterre portent d'ailleurs à ce moment de l'histoire une très lourde responsabilité. Ayons toujours à l'esprit cette phrase extraordinaire et prophétique de W. Churchill qui, en 1938, après les accords de Munich, dira : « Vous avez voulu l'honneur et la paix, vous aurez le déshonneur et la guerre ». C'était une vérité prophétique que nos contemporains oublient facilement car ils pensent trop souvent que ces guerres étaient inévitables.

Et pourtant cette Europe d'après-guerre, vaincue, brisée et tragiquement coupée en deux par ce sinistre « rideau de fer », va survivre et retrouver peu à peu, comme un convalescent épuisé, le chemin de la guérison et son indépendance politique et bien sûr économique. Ce cheminement vertueux est évidemment passé par un idéal de paix très largement porté par la menace d'une troisième guerre contre nos alliés communistes d'hier.

L'Europe occidentale va en effet se reconstruire dans la crainte de cette « guerre froide », rue par rue, village par village, au point de redevenir, grâce au soutien et à la protection parfois encombrante des Américains, un continent prospère qui, depuis 1945, garantit à ses citoyens le bien le plus précieux et le moins partagé de l'humanité : la paix.

Aujourd'hui, l'Europe est en effet un peuple de 500 millions de citoyens qui vit paisiblement depuis bientôt soixante-dix ans (à l'exception notable de la guerre en ex-Yougoslavie), alors même que le reste du monde n'a jamais cessé d'être en guerre depuis. Cette nation européenne comprend 28 États membres [27 en 2020 après le *Brexit*] qui, réunis, produisent 30% de la richesse mondiale.

Et pourtant, dès que la crise sort son sale museau, les dissonances anti-européennes se font entendre, comme si les peuples oublieux ignoraient ce que furent les guerres de leurs parents ou grands-parents, comme si cette histoire d'hier, ce « monde d'hier », appartenait à un passé révolu. Une sorte de mémoire ancienne que l'on vit par procuration en voyant des films ou en visitant des lieux comme le Mémorial de Caen ou d'autres.

Or, aujourd'hui, la seule question qui vaille est celle de notre destin commun. Au-delà des contestations souvent dues à une totale incompréhension du fonctionnement des institutions européennes (il faut bien le reconnaître, savamment entretenue !) et du sentiment répandu que l'Europe est appauvrie par sa complexité ou la dilution de ses moyens par effets de solidarité, il est une vérité fondamentale à laquelle chacun d'entre nous ne peut échapper : nous sommes en paix grâce à elle !

Mais pour comprendre la paix, il faut comprendre le mécanisme des guerres et ne pas les oublier. C'est bien l'un des enjeux de notre début de siècle.

Jamais dans l'histoire moderne nous n'avons vécu une telle période de prospérité, certes inégalement partagée, mais qui nous procure une sorte de confort collectif paresseux. Nul besoin de démontrer que seule une paix durable nous a

permis de surmonter les catastrophes engendrées par les deux guerres mondiales que l'Europe a elle-même provoquées.

Or, depuis longtemps, aux places qui furent les miennes, j'ai toujours milité pour qu'une prise de conscience politique de la nécessité d'une histoire commune se fasse. De quoi s'agit-il ?

Notre maison commune n'a toujours pas d'histoire commune, alors même que les fondements politiques de notre Europe moderne sont évidemment à rechercher dans cette longue gestation historique. Nos fondements politiques sont un héritage, dont nos enfants ne peuvent appréhender ni l'origine, ni donc le sens, car on leur parle sans cesse de mémoire au lieu d'histoire et l'on croit résoudre la question du civisme et de la citoyenneté en faisant abstraction des origines philosophiques de notre destin commun. Nous développons alors par paresse et inculture un discours politique médiocre, privé de racines, et donc coupé de l'idée même de civilisation. Or, l'Europe, qui n'est en effet pas qu'un destin économique, ne peut se résoudre, si elle veut survivre à ses tensions nationalistes séculaires, à rejeter ou négliger, faute d'apprentissage, son histoire commune.

L'apprendre, c'est l'intégrer, l'admettre et la partager. C'est, je crois, l'un des enjeux majeurs des décennies à venir : écrire et partager notre histoire commune.

Qu'est-ce qu'une histoire commune ? À l'échelle d'une famille, c'est une somme d'informations, d'expériences et de récits qu'une communauté partage. Cette histoire familiale commune constitue un socle identitaire de référence à partir duquel vont se déterminer les descendants successifs qui en hériteront. Ce qui fait souvent la force d'une histoire familiale comme d'une histoire nationale, c'est l'homogénéité du récit. Même les divergences critiques se greffent au fond au récit, dont elles peuvent contester les sources ou les principes sans altérer son homogénéité fondamentale.

Si l'on prend le cas de notre Europe moderne qui, nous l'avons dit, vient de traverser les expériences de guerre les plus dévastatrices de son histoire, nous pouvons observer par exemple, à la simple lecture de nos manuels scolaires, dans différents pays de la communauté, que nous ne partageons ni le même récit, ni même les mêmes expériences de guerre.

Prenons la Pologne, cas absolument emblématique du malheur européen. Depuis des siècles, ce pays est en guerre contre ses deux voisins russe et allemand ou même suédois. Ce n'est pas une nation plus belliqueuse qu'une autre, mais elle a simplement le malheur d'être placée à la confluence de toutes les ambitions. C'est, avec l'ancienne URSS (23 à 25 millions de morts) et l'Allemagne (7 millions de morts), le pays européen qui a le plus tragiquement souffert de la guerre (6 millions de morts), après avoir été en vérité abandonné par la France (« Voulez-vous mourir pour Dantzig ? »). C'est le pays qui a subi deux occupations successives, celles des Allemands puis celle des Soviétiques jusqu'en 1989.

Ces deux occupations avaient pour préambule une guerre d'anéantissement conduite dès septembre 1939 par la complicité des nazis à l'ouest et des soviétiques à l'est. C'est en Pologne, c'est-à-dire au cœur de l'Europe, que les nazis ont installé les six camps d'extermination (Auschwitz-Birkenau, Treblinka, Sobibór, Majdanek, Chełmno, Bełżec) et la plupart des camps de concentration. C'est en

Pologne que se sont livrées de très grandes batailles, aussi bien en 1939 qu'en 1944 et 1945, qui ont dévasté le pays dans des proportions inédites, et notamment sa splendide capitale, Varsovie. C'est en Pologne que les Soviétiques ont procédé les premiers à l'élimination physique d'une élite militaire dans la sinistre forêt de Katyn.

Prenons le cas de l'Italie. Fasciste (et non nazie !), elle va traverser une période quasi euphorique jusqu'à la guerre pour ensuite se perdre dans des ambitions impériales en Afrique ou en Grèce. Toutes ses guerres seront peu ou prou des désastres et il faudra en fait attendre le « gouvernement de Salò » et l'occupation militaire allemande pour qu'à partir de novembre 1943, les premiers Juifs italiens, jusque-là relativement épargnés, soient déportés en Pologne. Elle subira une guerre terrible à partir de la Sicile qui la marquera et la ruinera, au point que, le 8 mai 1945, les Alliés censés occuper l'Allemagne seront toujours en Italie. Elle sera du côté des vaincus, contrairement à la France qui, en dépit de sa collaboration, sera elle du côté des vainqueurs grâce au génie politique du Général de Gaulle.

L'Angleterre n'a jamais par bonheur été envahie et elle a su sauver l'Europe en 1940, l'Allemagne nazie a perdu sa guerre contre l'URSS et sa chute est venue d'elle, la France maréchaliste, puis gaulliste, a survécu à la honte de sa collaboration policière, économique et politique, l'Europe centrale ancien empire des Habsbourg, est entrée dans l'hiver soviétique, etc.

Et pourtant, nous avons vécu la même guerre. Mais nous n'avons partagé ni les mêmes souffrances collectives, ni les mêmes conséquences, si bien que chaque pays membre raconte une histoire différente.

Ce puzzle d'histoires nationales ne constitue pas un récit commun. Sa trame pourrait être celle d'un peuple européen qui s'est fourvoyé dans l'antisémitisme, celle de populations civiles allemandes, belges, italiennes, françaises, anglaises... écrasées sous les bombes, celle de démocraties qui n'ont pas su ou voulu arrêter à temps la marche à la guerre ou sentir « le vent mauvais », celle d'un peuple qui surtout n'a pas cru à la lutte éternelle du bien contre le mal.

C'est pourquoi l'Europe est essentielle. Non seulement elle a su nous permettre de vivre en paix et pu nous relever de deux guerres mondiales, mais aujourd'hui elle est la seule qui puisse nous préserver du gigantisme à venir. Séparés, divisés, nous ne pesons rien face aux États-Unis, l'Asie ou bientôt l'Afrique, qui émergera rapidement. Séparés, divisés, nous n'avons pas la possibilité de mettre en commun notre histoire, la bonne comme la mauvaise, mais surtout celle de notre génie commun.

Mais pour que ceci soit possible, au-delà de la monnaie et des institutions, il nous faut un passé commun, mais surtout partagé.

## PRÉFACE

*Ulrich Bohner*

En 2014, l'Europe – et le monde entier – commémorent le début de la Première Guerre mondiale, une des plus grandes catastrophes que l'humanité ait connue. Le paroxysme du nationalisme, de la haine de l'autre, de l'impérialisme, de l'absolutisme de l'État contre le peuple et les individus, l'ont emporté sur la lucidité de personnalités (trop rares hélas) qui revendiquaient le maintien de la paix et la solidarité des peuples au-delà des frontières. Jean Jaurès assassiné, les jeunes militaires enthousiastes, aveuglés et endoctrinés, partaient à la guerre la fleur au fusil. Une guerre horrible, où les jeunes finissaient par pourrir dans les fossés, et où les populations civiles payaient un tribut jamais atteint auparavant. En avril 1913, Jean Jaurès avait averti : « C'est la question de la paix seule qui est posée et elle contient toutes les autres ». Elle ne fut surpassée que par la Deuxième Guerre mondiale, vingt ans plus tard, provoquée par l'esprit revanchard, méprisant et intolérable de l'idéologie nazie – qui mena toute l'Europe à sa perte.

L'espace rhénan, et l'Alsace en particulier, figurent, plus que beaucoup d'autres régions européennes, parmi les victimes de ces conflits à répétition, car elle en était aussi un des principaux enjeux qui ont nourri de nombreux conflits territoriaux. En moins de cent ans, les frontières ont ainsi changé quatre fois, les habitants qui ne voulaient pas quitter leur terre ont dû changer autant de fois de nationalité, souvent contre leur gré. Ils ont connu des évacuations, des épurations, les persécutions des juifs et tsiganes notamment et, enfin, des déportations ou des incorporations de force. On ne compte pas les drames familiaux et les problèmes juridiques auxquels de nombreuses personnes et familles se sont trouvées confrontées.

Les jolis paysages de l'Alsace et des Vosges sont ainsi parsemés de vestiges des guerres, à commencer par celle de 1870, en passant par les restes des fortifications et de la ligne Maginot, aux cimetières militaires de la Deuxième Guerre mondiale, dont certains se trouvent au cœur de Strasbourg. Parfois, les monuments portent modestement l'inscription « À nos morts », plutôt que « Morts pour la patrie », en tenant compte de la complexité de l'histoire au niveau de la région. Les horreurs de l'époque nazie trouvent particulièrement leur lieu de mémoire avec les restes du seul camp de concentration sur le sol français, le « Struthof ». Non loin de là se dresse aujourd'hui le Mémorial d'Alsace-Moselle, qui relate l'histoire mouvementée de notre région, notamment d'une guerre à l'autre. À Sélestat, capitale de l'humanisme rhénan, existe le Centre international d'initiation aux droits de l'Homme, inspiré par Lucienne Schmitt, en tant que projet éducatif pour les plus jeunes, et qui fait le lien entre les horreurs de l'époque nazie et les valeurs à la base de la construction européenne, la démocratie et les droits de

l'Homme. Le cinéaste Jean-Marie Faver en a tiré un documentaire sous le titre « Chemin de la mémoire et des droits de l'Homme ».

L'histoire complexe de l'Alsace s'est aussi traduite en littérature et au cinéma. À titre d'exemple, on peut citer le livre de Pascale Hugues « Marthe et Mathilde », et l'adaptation cinématographique qui en a été réalisée sous le titre « Les deux Mathilde ».

De nombreux historiens se sont intéressés à ces périodes troubles de notre histoire. À Strasbourg, l'ancien inspecteur général de l'Éducation nationale, Marcel Spisser, organise régulièrement des « cafés d'histoire » qui illustrent ces recherches. Il est, par ailleurs, aussi le président de l'association des Amis du Mémorial d'Alsace-Moselle (AMAM). De même, le Centre culturel alsacien du boulevard de la Victoire contribue également à cette recherche.

En 2011, la Fédération française des Maisons de l'Europe (FFME), présidée par Catherine Lalumière, a organisé sa première Université d'automne, qui a eu lieu, pour une large part, dans les locaux du Mémorial de Caen. Si une partie importante de ce Mémorial est évidemment consacrée au débarquement allié en Normandie en juin 1944, nous avons pu constater aussi qu'une dimension non négligeable du parcours du mémorial est consacrée à l'après-guerre et aux valeurs qui sous-tendent la construction européenne qui a suivi. Cette philosophie nous a été présentée de façon remarquable par le directeur général du Mémorial, Stéphane Grimaldi. C'est pourquoi nous l'avons invité, au Mémorial de Schirmeck, en juin 2012, pour le lancement de l'action « Mémoires d'Europe : Mémoire de paix » par la MESA. Le présent livre s'insère dans cette action. Et nous savons que le Mémorial d'Alsace-Moselle a désormais renforcé son approche de l'histoire d'après-guerre, des valeurs de la construction européenne qui a durablement marqué l'Alsace, par la présence de nombreuses institutions européennes.

L'année 2013 a été proclamée par l'Union européenne, « Année européenne des citoyens », un beau symbole à quelques mois de l'élection du Parlement européen (25 mai 2014) qui siège parmi nous, à Strasbourg. Cette Europe doit être, en effet, l'affaire de tous les citoyens européens, et pas de quelques « technocrates ». En juin 2013, la MESA a organisé une excursion à la Maison de Robert Schuman, considéré comme un des « pères de l'Europe ». Située à Scy-Chazelles, tout près de Metz, et donc dans l'espace Alsace-Moselle et l'espace rhénan, cette maison simple a hébergé pendant de longues années, cet homme d'État français qui avait été luxembourgeois et allemand pendant la première partie de sa vie. Lors de l'excursion, nous avons bénéficié d'une conférence donnée par Sylvain Schirrmann, alors directeur de l'IEP de Strasbourg, et président du Comité scientifique de la Fondation Robert Schuman. À travers son exposé, on a pu comprendre qu'un homme comme Robert Schuman n'a pas pu construire les débuts de l'Europe seul, mais grâce à la complicité active d'autres Européens convaincus, dans différents pays. On a pu comprendre aussi que cette Europe n'aurait pas pu être lancée sans l'engagement actif de citoyens et d'associatifs – qui avait permis notamment l'organisation, par le Mouvement européen, du Congrès de la Haye en 1948, lequel a appelé de ses vœux à la création d'un « Conseil de l'Europe ». On a pu mesurer enfin, au moment où l'on commémore les cinquante ans du traité fran-

co-allemand de l'Élysée et les cinquante ans de la disparition de Robert Schuman, toutes les difficultés et les embûches qu'il a fallu surmonter dans le processus de la réconciliation franco-allemande. Ce sont souvent ceux qui, hier, étaient activement engagés dans la résistance contre le nazisme qui ont ensuite emprunté le chemin de cette réconciliation et de la construction européenne, pour s'assurer du « jamais plus » : jamais plus de guerre fratricide, jamais plus de haine du voisin, jamais plus le mépris des droits de l'Homme et de la démocratie.

Et c'est encore une fois en Alsace, à Strasbourg, que l'on trouve une des spécificités qui attachent cette région rhénane, plus qu'aucune autre, à la mise en œuvre de la construction européenne. C'est ici que se trouve le siège de la première institution européenne, le Conseil de l'Europe, créé en 1949. Un lieu symbolique qui a été choisi volontairement pour affirmer l'attachement aux valeurs de l'humanisme rhénan et pour préfigurer la nécessaire réconciliation entre les ennemis d'hier. Ces valeurs sont celles de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme. Ce Conseil de l'Europe a vu sa composition s'élargir, au fil des années, mais surtout après 1989, de 10 à 47 États membres. C'est encore à Strasbourg qu'a été établi le siège du Parlement européen, de la CECA d'abord, des Communautés européennes en 1958 et enfin, aujourd'hui, de l'Union européenne avec ses 28 puis 27 membres en 2020. Il a fallu attendre 1979 pour que les États acceptent son élection directe par les citoyens.

Strasbourg héberge ainsi ces deux grandes institutions européennes. Elle est aussi le siège d'ARTE, chaîne de télévision franco-allemande à vocation véritablement européenne, très appréciée, et de l'Eurocorps, modèle réduit de ce que pourrait être demain une véritable armée européenne. Il ne faut pas oublier non plus la Fondation européenne de la science ou la plus ancienne des organisations internationales, la Commission internationale de la navigation rhénane. Nombreux sont également les organismes de coopération transfrontalière abrités à Strasbourg, comme l'Eurodistrict, aujourd'hui Groupement européen de coopération territoriale (GECT), basé sur un règlement de l'Union européenne de 2006, ou encore l'Euro-Institut. Enfin, nombreuses sont les Organisations internationales non gouvernementales (OINGs) regroupées autour du Conseil de l'Europe, ou encore les structures représentant les collectivités territoriales européennes comme le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (CPLRE) et l'Assemblée des régions d'Europe (ARE). Les différentes collectivités territoriales (ville, département et région) se sont aussi associées pour créer, fin 2013, le « Lieu d'Europe », une grande maison proche des institutions européennes qui aura notamment vocation à accueillir des visiteurs qui viennent chercher, à Strasbourg, la possibilité de parfaire leurs connaissances sur l'évolution de la construction européenne. Enfin, l'Alsace est aussi une terre où cohabitent de nombreuses religions : les trois reconnues par le « concordat », le catholicisme, le protestantisme et le judaïsme, et de plus en plus, avec des variantes importantes selon les pays d'origine, l'islam.

Les droits de l'Homme constituent un élément essentiel de « l'Europe de et à Strasbourg ». La Convention européenne des droits de l'Homme, texte fondateur élaboré dès 1950 par le Conseil de l'Europe, est en effet un antidote puissant

contre toute dérive technocratique de la construction européenne. En effet, quarante-sept États membres doivent répondre de leur législation et de leurs actes dans ce domaine. La Cour européenne des droits de l'Homme, compétente pour les quarante-sept États membres de l'organisation, siège également à Strasbourg. Son ancien président, Jean-Paul Costa, préside aujourd'hui l'Institut international des droits de l'Homme, d'excellente réputation, basé lui aussi à Strasbourg.

En 2012, le Comité norvégien du prix Nobel de la Paix, présidé par l'ancien Premier ministre Thorbiörn Jagland, a décidé d'attribuer le prix à l'Union européenne. Ce prix Nobel est amplement mérité, ne serait-ce que par le fait que l'Union européenne constitue aujourd'hui, et depuis ses origines, le ciment qui a permis de sauvegarder la paix entre ses États membres, ennemis « héréditaires » quelques années auparavant. Toutefois, l'octroi de ce prix constitue aussi un rappel des responsabilités considérables incombant à une puissance mondiale importante qu'est devenue l'Union européenne désormais, qu'elle veuille le reconnaître ou non. Quid des conflits ouverts ou larvés qui continuent en Europe, aux portes de l'Union, voire même les « conflits gelés » à l'intérieur (Chypre) ?

Quid surtout des conflits meurtriers qui font rage à quelques pas de chez nous, autour du bassin méditerranéen ? Quid des populations civiles qui souffrent, voire qui se noient devant nos côtes ? Ce prix Nobel est un appel adressé à l'Union européenne pour devenir plus active sur le terrain international, pour protéger des vies humaines et en faveur de la paix dans le monde.

Après une guerre, *a fortiori* après plusieurs, le vécu des citoyens ne facilite pas toujours l'entente entre les peuples. La première condition, la paix, est souvent précaire et ressemble davantage à l'absence de guerre qu'à une véritable solution assumée des conflits. Elle peut cependant permettre les premières coopérations, les partenariats, souvent à l'échelle locale. Les jumelages ont souvent joué un grand rôle, en permettant, à l'échelle locale, aux citoyens, à la société civile de se rencontrer, d'échanger, et de développer des actions ou projets communs. La réconciliation ne peut être immédiate. Elle est le fruit d'un long processus. L'expérience de l'espace rhénan a d'ailleurs souvent servi d'exemple dans des situations post-conflits plus récents en Europe, comme dans les Balkans (l'ex-Yougoslavie), dans le Caucase, voire même en Inde et au Pakistan.

L'Alsace, la plaine du Rhin supérieur, a encore une autre spécificité : c'est une région frontalière. Lors de la première confrontation européenne des régions frontalières, organisée par le Conseil de l'Europe à Strasbourg en 1972, le grand philosophe européen Denis de Rougemont avait rappelé que les frontières sont « les cicatrices de l'histoire ». À la fois, la nécessité pratique de coopérer y est plus forte qu'ailleurs, mais les préjugés et les ressentiments le sont aussi. Les difficultés sont encore accentuées par le fait que certains gouvernements craignaient que les efforts de coopération puissent faire germer une volonté de séparatisme. Les frontières issues des dernières guerres sont souvent ressenties comme fragiles. Les différences des systèmes administratifs, éducatifs et politiques sont autant d'éléments qui rendent cet effort plus difficile. La maîtrise insuffisante des langues crée également des obstacles.

Lorsque l'on regarde l'Alsace d'un point de vue européen, on doit aussi constater une autre spécificité. Si l'Alsace a toujours été soumise à de nombreuses migrations européennes, elle avait, contre toutes les vicissitudes, réussi à maintenir une certaine cohésion identitaire, linguistique et culturelle. Au cours des dernières décennies, l'Alsace est devenue, plus que jamais, une terre d'immigration ; seule une partie très faible de ce phénomène peut être attribuée directement aux institutions européennes qui siègent sur place. La majeure partie est due à de véritables migrations européennes, en partie de l'espace communautaire, mais aussi de la Turquie, de l'Afrique du Nord, et des différents pays de l'ancien empire colonial français. Quels sont les effets de cette réalité multiculturelle sur la perception de la construction européenne ?

Quand la MESA a voulu lancer ce projet « Mémoire d'Europe : Mémoire de paix », nous étions partis de trois idées simples :

1. De nombreux témoignages existent et ont été largement exploités sur la Deuxième Guerre mondiale, ses aspects militaires et civils, ses horreurs, la montée du nazisme, la Shoah et les camps de concentration. C'est très important, et il faut continuer à y travailler.

2. Cependant, l'Histoire ne s'arrête pas en 1945. Basée souvent sur la réflexion menée au cours de la Résistance, de nombreux hommes et femmes, citoyens ordinaires comme responsables politiques, se sont trouvés devant un nouveau défi : construire, sur les ruines de l'Europe totalitaire, une Europe pacifique, solidaire, respectueuse des droits de l'Homme et de la démocratie. Beaucoup moins de témoignages existent sur cette époque, de 1949 à nos jours – qui a vu certains succès de la construction européenne, mais aussi des vicissitudes, des retours en arrière, et les dangers d'un nouveau nationalisme, d'un nouveau fanatisme, d'une nouvelle exclusion de tout ce qui est différent, d'un populisme appelant aux sentiments xénophobes plutôt qu'à la réflexion, d'une re-nationalisation des concepts politiques, au détriment du désir d'Europe, de la volonté de construire une Europe solidaire pour tous.

3. Devant cette situation, il nous a paru intéressant de recueillir et d'analyser des témoignages de ceux qui ont vécu cette époque, au moins en grande partie, pour en garder une trace. Car on constate que, de plus en plus, les plus jeunes n'ont pas vécu l'évolution difficile de notre Europe. Ils ont tendance à prendre pour acquis les progrès de notre mode de vie : l'euro comme monnaie unique, la liberté de voyager, le droit d'élire, depuis 1979, un Parlement Européen qui tend à conquérir plus de compétences ou encore les possibilités d'échange offertes par « Erasmus ». Nous pouvons aujourd'hui échanger librement au-delà de nos frontières, y compris avec les nouvelles technologies. La Cour européenne des droits de l'Homme et d'autres institutions veillent au respect des droits de l'Homme. La faim a largement disparu de notre société européenne, même si la crise a engendré l'augmentation de la pauvreté et de la précarité. Le service militaire obligatoire et les sacrifices sanguinaires qu'il a souvent engendrés ont disparu dans un grand nombre de nos pays. Les témoignages ainsi récoltés devraient permettre aux plus jeunes de mieux comprendre ces évolutions de notre époque, et les mettre en

garde contre des retours en arrière, hélas toujours possibles, mais qui pourraient avoir des conséquences catastrophiques.

L'idéal aurait été de pouvoir collecter ainsi un grand nombre de témoignages, permettant de comprendre comment « l'homme de la rue », le citoyen ordinaire qui a vécu dans l'espace rhénan au cours des dernières décennies a vécu cette période, à travers des anecdotes de la vie quotidienne, et les perceptions – positives et négatives – des vicissitudes de ce qu'il est convenu d'appeler la « construction européenne ». En fin de compte, cette entreprise nous a paru trop vaste, devant les limites des moyens que nous pouvions engager.

Nous avons donc trouvé une approche, partielle certes, mais qui nous a paru néanmoins intéressante. C'est celle de mener des interviews avec un certain nombre de ce que nous avons appelé des « grands témoins », des personnes qui, engagées dans la vie publique comme acteurs politiques ou administratifs, comme acteurs du monde associatif, culturel, universitaire ou économique, ont vécu consciemment cette période, et en rapportent des souvenirs, bons ou mauvais. Nos ressources ne nous ont pas permis, et de loin, de solliciter toutes les personnalités qui auraient pu, légitimement, apporter leur témoignage sur cette époque. Le choix était donc nécessairement subjectif. Nous espérons néanmoins qu'il apportera au futur lecteur, voire au futur chercheur, quelques éclaircissements sur l'esprit dans lequel les dernières décennies ont été vécues dans notre espace rhénan. Dès lors, ce volume se veut une contribution modeste, un début de réflexion à un débat qu'il conviendra d'approfondir et de poursuivre au cours des années à venir.

Pour réaliser les interviews, et leurs retranscriptions, voire, dans certains cas, une analyse, nous avons fait appel à des étudiants en master de l'Université de Strasbourg, à travers l'Institut des hautes études européennes et l'Institut d'études politiques. Ces étudiants ont été encadrés par des professeurs d'histoire et de sociologie, auteurs du présent volume, Birte Wassenberg, historienne, et Philippe Hamman, sociologue. D'autres étudiants, en master de l'ITIRI, ont également participé à cet exercice dans le cadre de leur stage à la MESA en 2013. Qu'ils soient tous remerciés ici pour leur engagement et leurs compétences, sans lesquels le présent volume n'aurait pas pu être réalisé. L'approche du livre est donc basée sur deux analyses : historique et sociologique. Mais il s'agit surtout d'une aventure humaine, dans l'esprit de l'humanisme rhénan. Le fait même que de jeunes étudiants s'y engagent, dans des matières qui leur permettront demain d'occuper des postes clés dans notre société, et que leurs professeurs acceptent de consacrer une partie de leur cursus universitaire à cet exercice, nous conforte dans le désir d'Europe qui anime l'action de la MESA. Ils ont pu ainsi mener le dialogue avec 33 personnalités qui ont, à des degrés divers, façonné la vie alsacienne pendant la période de la construction européenne... Cette rencontre intergénérationnelle constitue une belle aventure humaine.

Notre étude n'a pas la prétention de répondre à toutes les interrogations. La crise économique, notamment de l'emploi, la mondialisation mal maîtrisée et mal comprise nous préoccupent aujourd'hui. Nous sommes confrontés aux difficultés de maîtriser le développement et l'évolution climatique, d'assurer une transition

énergétique. Ces sujets sont des questions qui ont des incidences sur la façon dont nous vivons et comprenons le processus européen. Certains semblent considérer la tentation du « repli sur soi » comme une issue. Qu'en pensent et disent les témoins qui ont vécu presque soixante-dix ans de paix dans notre Europe, avec, en prime, la démocratie et le respect des droits de l'Homme ? S'agit-il d'un simple intermède ? Où sommes-nous face à un phénomène durable ? La crise sanitaire de la covid 19 en 2020 et ses effets négatifs sur la réalité des frontières renforcent encore ces questionnements. Le cas échéant, quels sont les moyens à mettre en œuvre pour que les acquis de la construction européenne soient ancrés dans la durée ?

Si le présent livre peut apporter, aux jeunes, aux moins jeunes et aux enseignants, quelques réflexions par rapport à ces questions, il aura été utile. Beaucoup d'entre nous, le lecteur le constatera, sont en effet animés par un véritable « désir d'Europe ». C'est cette idée et l'engagement qu'elle peut susciter que nous aimerions transmettre aux futures générations.



## INTRODUCTION

*Philippe Hamman & Birte Wassenberg*

« Mémoire d'Europe, mémoire de paix » : c'est dans le cadre de ce projet lancé à l'automne 2012 par la Maison de l'Europe Strasbourg – Alsace, et en particulier Ulrich Bohner qui la présidait, que prend place le présent ouvrage. Il porte sur la mémoire de la construction de l'Europe depuis le sortir de la Seconde Guerre mondiale à partir du recueil de témoignages d'acteurs – à des titres divers – de ces processus, avec une focale volontairement centrée sur les perceptions en Alsace et dans le Rhin supérieur, terre de contrastes s'il en est, qui a particulièrement eu à connaître des conflits internationaux. L'histoire a été mouvementée entre la France et l'Allemagne, ennemis de trois guerres (1870–1871, 1914–1918 et 1939–1945), pour s'en tenir à l'époque contemporaine. C'est le Traité de Francfort de 1871 qui redécoupa, avec l'annexion de l'Alsace-Moselle au nouvel Empire allemand, les départements du Haut-Rhin, de la Meurthe, de la Moselle et des Vosges et amena à la création des départements de la Meurthe-et-Moselle et du Territoire de Belfort. Ces tracés ont été maintenus en 1918 lors du retour à la France des espaces annexés et peuvent marquer par la suite une frontière culturelle et linguistique – celle qui séparerait de la « France de l'intérieur ». Les lignes de fracture en même temps que leur labilité sur la longue durée font de l'Alsace un espace particulièrement significatif<sup>1</sup>.

Faut-il rappeler que la ville de Strasbourg a connu cinq changements d'appartenance nationale depuis sa conquête en 1681 par Louis XIV ? Ces allers-retours lui ont valu d'être considérée en 1935 par Albert Demangeon et Lucien Febvre comme « la ville aux deux visages », autrement dit un « foyer intermédiaire entre les deux pays, entre les deux civilisations »<sup>2</sup>. Quant à la ville de Kehl, jouxtant Strasbourg de l'autre côté du Rhin, on dénombre pas moins de douze va-et-vient entre la France et les États germaniques depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. L'Alsace constitue une région-frontière, tant pour l'historien – Jean-Marie Mayeur y a analysé la constitution d'une « mémoire-frontière »<sup>3</sup> – que pour le géographe. Henri Nonn a

1 Hamman Philippe, *Sociologie des espaces-frontières*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2013.

2 Demangeon Albert, Febvre Lucien, *Le Rhin, problèmes d'histoire et d'économie*, Paris, Armand Colin, 1935, p. 235.

3 Mayeur Jean-Marie, « Une mémoire-frontière : l'Alsace », in : Nora Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, éd. Quarto, 1997, p. 1147–1168 (1<sup>ère</sup> éd., 1986).

souligné que les traits régionaux alsaciens se comprennent d'autant mieux qu'on les éclaire en regard de « l'environnement français et rhénan »<sup>4</sup>.

À présent, comme pour mieux ramener les conflictualités géopolitiques au passé, l'histoire récente est emplie d'initiatives bilatérales. Par exemple, depuis les années 1950 s'est développé un mouvement de jumelages de communes, au sein de l'association des *Communes d'Europe*<sup>5</sup>, présentés comme emblématiques de la réconciliation après-guerre et de l'engagement européen aujourd'hui<sup>6</sup>. En outre, l'Alsace est impliquée dans de nombreux projets interrégionaux et transfrontalières cités en modèle par les institutions européennes, avec le Bade-Wurtemberg, le sud du Palatinat et la Suisse du Nord-Ouest en particulier<sup>7</sup>. Peut-être là plus qu'ailleurs, on repère une interactivité des « lieux de lien »<sup>8</sup> qui passe par plusieurs niveaux et degrés de tensions et de mises en cohérence, à la fois.

L'intérêt de mobiliser des « grands témoins » n'en est que plus élevé, afin d'évoquer et de les entendre exposer leurs souvenirs et leur vision d'une construction européenne aujourd'hui largement associée à la figure de « Strasbourg, capitale européenne » – la métropole régionale accueillant à la fois le siège du Conseil de l'Europe et la Cour européenne des droits de l'homme, et, pour l'Union européenne (UE), le Parlement européen. S'il était besoin de nous rappeler que la présence de ces institutions ne va pas de soi mais se lit comme le résultat d'une histoire singulière, celle des rapports toujours complexes au projet européen, dans ses périmètres et ses incarnations organisationnelles, les débats à répliques sur un éventuel transfert du Parlement européen vers d'autres sites de l'Union, Bruxelles ou Luxembourg, devraient maintenir vive l'attention aux dynamiques toujours en train de se faire.

À ce titre, ce livre peut se lire à deux niveaux. D'abord, comme un (modeste et partiel) bilan « incarné » de la construction européenne vue d'une diversité de ses acteurs, ceux qui ont fréquenté voire ont eu en responsabilité ses institutions,

- 4 Nonn Henri, « L'Alsace dans son environnement français et rhénan », *Historiens et géographes*, 347, 1995, p. 17–64. Voir également Nonn Henri, *L'Alsace actuelle. Développement régional et métropolisation depuis les années 1950*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2015.
- 5 Chombart-Gaudin Cécile, « Pour une histoire des villes et communes jumelées », *Vingtième Siècle*, 35, 1992, p. 60–66.
- 6 Hamman Philippe, « Entre voisins... Le transfrontalier. Le territoire du projet SaarLorLux », *Annales de la recherche urbaine*, 90, 2001, p. 199–207 ; Hamman, Philippe, « Les jumelages de communes, miroir de la construction européenne “par le bas” », *Revue des sciences sociales*, 30, 2003, p. 92–98 ; et Hamman Philippe, Ruß-Sattar Sabine, « Les répertoires d'action transfrontaliers des communes françaises et des communes allemandes : une mise en parallèle, de 1950 à nos jours », *Revue des sciences sociales*, 60, 2018, p. 14–25.
- 7 Hamman Philippe, *Sociologie des espaces-frontières, op. cit.*, chap. 3 ; Wassenberg Birte, *Vers une eurorégion ? La coopération transfrontalière franco-germano-suisse dans l'espace du Rhin supérieur de 1975 à 2000*, Bruxelles, PIE – Peter Lang, 2007.
- 8 Nonn Henri *L'Alsace et ses territoires*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2008. Voir aussi Hamman Philippe, « Frontières fluviales ou espaces-frontières ? Regards sociologiques », *Les cahiers du GEPE* (Groupe d'Étude sur le Plurilinguisme Européen), 11, 2019, en ligne : <http://cahiersdugepe.misha.fr/index.php?id=3414>.

l'ont promue ou observée dans ses territoires, ou encore en ont été des commentateurs ou des accompagnateurs inscrits dans le monde économique, social ou culturel. Corrélativement, les regards rassemblés proposent autant de jalons inscrits dans la profondeur de l'histoire – personnelle et institutionnelle – pour informer les évolutions du présent et se tourner vers l'avenir, toujours à construire ou asseoir.

Pris un à un, les acteurs nous livrent chacun un point de vue, qui donne une chair parfois méconnue à des dynamiques de relations internationales encore tantôt considérées sous le seul regard « macro » de l'inter-étatisme. Or, les institutions ne marchent pas comme un seul homme... Collectivement, c'est un retour sur comment l'Europe prend consistance, par quels truchements, avec quelles accélérations ou quelles difficultés, que permet le matériau original rassemblé, revisitant du coup, par un décalage du regard, un certain nombre de théories et de modes de penser l'Europe.

Le processus dit d'eupéanisation de l'action publique est couramment décrit suivant une conception « eupéano-centrée » du changement, qui place aux premières loges les institutions eupéennes. Aux interventions de ces dernières correspondraient les adaptations des structures politiques nationales et locales, qui suivraient des contraintes imposées « par le haut ». Telle est la conclusion notable d'un ensemble de travaux anglo-saxons « classiques »<sup>9</sup>, également diffusés en France<sup>10</sup>. Tout en intégrant cette dimension, une approche par les acteurs et la diversité des cadres d'interaction permet de considérer également à la fois la pluralité des instances eupéennes – notamment dans les relations entre Conseil de l'Europe et Union eupéenne – et les éléments nationaux et infra-nationaux qui contribuent à l'intégration eupéenne et ses perceptions citoyennes. Les coopérations transfrontalières sont, de ce fait, pleinement intégrées dans notre démarche, pour ce qu'elles donnent à comprendre de l'Europe dans la diversité de ses territoires<sup>11</sup>.

9 Voir notamment Andersen Svein, Éliassen Kjell (eds.), *Making Policy in Europe. The Europeanification of National Policy-Making*, London, Sage, 1993 ; Héritier Adrienne, *Policy-Making and Diversity in Europe. Escape from Deadlock*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

10 Hassenteufel Patrick, Surel Yves, « Des politiques publiques comme les autres? : construction de l'objet et outils d'analyse des politiques eupéennes », *Politique eupéenne*, 1, 2000, p. 1–17.

11 À la suite de précédents travaux, notamment : Hamman Philippe, « La coopération urbaine transfrontalière ou l'Europe "par le bas" ? », *Espaces et sociétés*, 116–117, 2004, p. 235–258 ; Wassenberg Birte (dir.), *Vivre et penser la coopération transfrontalière, vol. 1 : Les régions frontalières françaises*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2010.

Qui plus est, les premières approches de l'Europe « par le bas » se sont souvent focalisées sur les entités régionales<sup>12</sup>, au détriment de ces espaces à la fois construits et « vécus » que forment les bassins d'emploi et de vie dans leurs relations avec les différents cadres d'organisation politique et sociale. Cet angle est stimulant pour s'intéresser à la construction de nouvelles affiliations citoyennes, notamment européennes, aux limites entre deux ou trois États, comme c'est le cas dans le Rhin supérieur entre la France, l'Allemagne et la Suisse. Dans ce contexte, les scènes de représentation politique sont étroitement liées à des scènes de mobilisations socio-économiques et culturelles, que nous proposons de restituer dans leurs interactions. Il s'agit ainsi d'aller au-delà des discours relativement convenus de l'ouverture à l'Autre ou de l'engagement européen, qui sont les plus souvent mis en avant, mais ne rendent pas pleinement raison des contextualisations socio-historiques ou des dispositions à agir et des contraintes à intégrer, autant celles des mémoires de long terme et de leurs rémanences que celles des intérêts et des concurrences qui s'expriment ici comme dans toute arène décisionnelle.

Cette introduction invite à clarifier trois points de notre démarche : Quelle Europe visons-nous ? Quelle démarche méthodologique avons-nous mobilisée en termes empiriques ? Et quels sont les principaux axes d'analyse qui vont nous retenir ?

### 1. Un retour historique sur l'intégration européenne et la coopération transfrontalière

Le point de départ de ce livre portant sur « la mémoire de la paix », et dont les travaux ont débuté en 2010, a été la perspective du centenaire, en 2014, du début de la Première Guerre mondiale. Les préparatifs des manifestations du souvenir ont été importants et les historiens largement sollicités quant aux récits et aux lieux de mémoire de la « Grande guerre ». L'idée d'un projet sur « la mémoire de la paix », une mémoire qui est étroitement liée à l'histoire de la construction européenne après 1945, a émergé en quelque sort en contre-point à cette commémoration de la guerre. De fait, en Europe, il apparaît bien plus courant d'organiser le souvenir de moments de conflits que des moments de paix : ainsi, dans de nombreux États membres de l'Union européenne (UE), le 11 novembre et/ou le 8 mai sont des jours fériés en souvenir, respectivement de la fin de la Première et de la Deuxième Guerre mondiale, alors que le 9 mai est, certes, déclaré jour de l'Europe pour fêter la déclaration Schuman de 1950 relative à la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), mais il s'agit davantage de fêter « l'Europe » que de commémorer la paix. De même, les lieux de

12 Par exemple : Balme Richard (dir.), *Les politiques du néo-régionalisme. Action collective régionale et globalisation*, Paris, Économica, 1996 ; Pasquier Romain, « L'europanisation "par le bas" : les régions et le développement territorial en France et en Espagne », in : Fontaine Joseph, Hassenteufel Patrick (dir.), *To change or not to change*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001, p. 171–188.

mémoire sont souvent plus des lieux de rappel des guerres et de leurs cicatrices – les champs de bataille, les monuments aux morts, etc. – que des lieux de commémoration de la paix. Or, cet usage commence à évoluer, par exemple avec l’initiative d’ériger, en 2004, une statue de la réconciliation franco-allemande devant le « pont de l’amitié » sur la frontière entre Strasbourg et Kehl, ou celle, en 2015, d’attribuer le prix de l’héritage culturel européen au « parc de commémoration du piquenique paneuropéen » à la frontière entre la Hongrie et l’Autriche, là où le rideau de fer est tombé.

Le manque de sensibilisation à la mémoire de la paix relève peut-être entre autres du fait que les historiens qui se sont spécialisés sur les questions de mémoire ne travaillent guère – ou pas encore suffisamment – sur la mémoire de la construction européenne. Pourtant, l’historiographie relative à la mémoire et aux lieux des mémoires est abondante. Par exemple, la façon dont les historiens approchent la mémoire a par exemple été abordée par Jacques Le Goff dans *Histoire et mémoire*. Les *Lieux de mémoires* en France sont traités dans la fresque magistrale dirigée par Pierre Nora, en trois tomes s’attachant à « La République », « La Nation » et « La France » ; ceux de l’Allemagne dans les trois volumes des *Mémoires allemandes* dirigés par Étienne François et Hagen Schulze. La mémoire « vécue » de la Deuxième Guerre mondiale ressort bien des *Mémoires de guerre* du Général de Gaulle (trois volumes : *L’Appel* : 1940–42, *L’Unité* : 1942–44, *Le Salut* : 1944–46), et la guerre d’Algérie est abordée par exemple par Benjamin Stora dans *La guerre des mémoires – La France face à son passé colonial*<sup>13</sup>. Une première approche des lieux de mémoire des Européens a été entreprise par Étienne François et Thomas Serrier en 2011, qui posent pour la première fois la question : l’Europe est-elle un espace de mémoire ?<sup>14</sup>. Ce travail pionnier est suivi, en 2016, par trois volumes dédiés aux *Erinnerungsorte in Europa* (lieux de mémoire en Europe) étudiés sous la direction de Pim Den Boer<sup>15</sup>. Toutefois, ces approches se focalisent plus sur le lien entre mémoire, culture et civilisation, voire entre mémoire et identité européenne qu’entre la mémoire, la paix et le processus de construction européenne.

Cependant, l’idée européenne est profondément liée à la conviction selon laquelle c’est uniquement par l’intégration européenne que l’on parviendra à sauvegarder la paix en Europe. « Et de l’union des libertés dans la fraternité des peuples naîtra la sympathie des âmes, germe de cet immense avenir où commencera pour le genre humain la vie universelle et que l’on appellera la paix de l’Europe »<sup>16</sup> :

13 Le Goff Jacques, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988 ; Nora Pierre, *Les Lieux de mémoire*, Tomes 1–3, Paris, Gallimard, 1984 ; François Étienne, Schulze Hagen, *Deutsche Erinnerungsorte*, Munich, C.H. Beck, 2001 (traduction partielle en français : *Mémoires allemandes*, Paris, Gallimard, 2007) ; Stora Benjamin, *La guerre des mémoires – La France face à son passé colonial*, Paris, Éditions de l’Aube, 2011.

14 François Étienne, Serrier Thomas, *Lieux de mémoire des Européens*, Paris, La Documentation française, 2011.

15 Den Boer Pim (ed.), *Europäische Erinnerungsorte*, 1–3, Oldenbourg, De Gruyter, 2016.

16 Hugo Victor, *Choses vues (1887–1900)*, Paris, Gallimard, Quarto, 2002.